

Demande de césure

Année universitaire

L'étudiant				
NOM et Prénom :				
Date de naissance :				
Adresse :				
Code postal et Ville :				
Téléphone : Email :				
Boursier: □ oui □ non				
Demande de maintien de la bourse durant la césure : ☐ oui ☐ non Si la césure ne consiste pas en une formation, le droit a bourse est maintenu sur décision du président de l'université.				
La Formation				
Formation actuellement suivie en 2025-2026 :				
Formation dans laquelle l'étudiant(e) est autorisé(e) à s'inscrire lors de son retour de césure :				
Joindre obligatoirement une attestation d'acceptation (au retour de la césure) établie par le directeur d'études ou le responsable de formation.				
Descriptif du projet de césure				
Période de la césure (dates) : Du au au				
Semestre concerné : □ Semestre pair et/ou □ Semestre impair				
Forme de césure :				
☐ Formation dans un domaine différent de la formation d'inscription d'origine				
Préciser :				
☐ Engagement de service civique				
Préciser :				
Autre:				
☐ Création d'activité (étudiant entrepreneur)				
Préciser :				
☐ Expérience personnelle				

Préciser :	
☐ Expérience professionnelle	
Préciser : □ Contrat à durée d	léterminée □ Stage □ bénévolat
☐ Autre	
Préciser :	
Lieu de césure : □ En France	e □ à l'étranger : □ UE □ hors UE
Préciser (ville et Pays) :	
	quelle se déroule la période de césure (le cas échéant) :
	NRL,) :
•	NNLy / 1
Envisagez-vous une réorie	ntation à l'issue de votre période de césure ? □ Oui □ non Si oui, laquelle ?
Précisez les raisons de cette re	éorientation dans votre lettre de motivation.
Résumé du projet (modali	tés de réalisation et d'encadrement pédagogique le cas échéant en cas
d'accompagnement pédag	ogique) en 3 lignes maximum :
Rourees : dans le cas où la n	ériode de césure ne consiste pas en une formation, le droit à bourse peut être maintenu s
décision de l'établissement.	enode de cesure ne consiste pas en due formation, le droit à bodise peut etre maintend s
Décision du Président de l'u	iniversité concernant le maintien du droit à bourse :
□ Favorable	
D/6 11	
□ Défavorable	
Motif du rofus :	
Moul du leius	
Date :	
Georges LINARES	
Data at signature da	Avia du divertare distrudes en du verse marble de farmation
Date et signature de l'étudiant(e)	Avis du directeur d'études ou du responsable de formation
	□ Favorable
	- Tayorabic
	□ Défavorable

	Motif:	
	Date :	
	Le directeur d'études ou le responsable de formation	
	Signature : (cachet obligatoire)	
Décision du Président d'Avignon Université		
□ favorable		
☐ Défavorable Motif :		

Voies et délais de recours: en cas de refus opposé à la demande de l'étudiant, celui-ci pourra exercer un recours gracieux dans un délai de 15 jours après notification de la décision devant le Président de l'Université, qui se prononcera après avis du Vice-Président Etudiant. A l'issue de la notification du résultat de ce recours gracieux si celui-ci se révélait négatif, un recours contentieux pourra être exercé dans un délai de deux mois après notification officielle de celui-ci devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes cedex 09).

Date:

Georges LINARES